

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 février 2026

Nombre de membres

EN EXERCICE : 13

Présents : 10

Absents : 3

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIME :

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

DATE DE CONVOCATION ET D’AFFICHAGE LE : 6 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le 11 février à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky ROY.

Etaient présents : Mme Delphine BONNEAU, M. Pascal CHAUMONT, M. Frédéric COGNE, M. Romain GOURMAUD, M. Jérôme JUSSIAME, M. Gérard LEFEVRE, Mme Françoise LE MEUR, M. Benoît NEVEU, Mme Cécile ROY, M. Jacky ROY

Étaient absentes : Mme Céline CHABAY, Mme Béatrice DUVEAU

Était excusé : M. Jean-Michel BOYER

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme Delphine BONNEAU

Délibération N°6-2026 : Tarifs services prestations communales

Tarifs concessions cimetière/cases columbarium		
Type	Durée	Prix/concession 2026
Concession cimetière simple	30 ans	200,00
	50 ans	300,00
Concession cimetière double	30 ans	400,00
	50 ans	500,00
Concession caverne	30 ans	200,00
	50 ans	300,00
	Durée	Prix/case
Case columbarium	15 ans	250,00
	30 ans	350,00
Jardin du souvenir	Plaque à graver : 60€	

Avec possibilité de renouveler 1 fois par anticipation

AR Prefecture

086-218600096-20260211-DL_6_2026-DE
Reçu le 12/02/2026

Location de salle						
Salles	Habitants de la commune			Habitants hors commune		
	24h en semaine	Week-end	48h en semaine	24h en semaine	Week-end	48h en semaine
Salles des fêtes Jacques Lonhienne	80,00	150,00	150,00	150,00	250,00	250,00
Cuisine	70,00	70,00	70,00	70,00	70,00	70,00
Salle Foyer de l'Âge d'Or	50,00	70,00	70,00	70,00	90,00	90,00
Salle d'activité Jules Berthon	70,00	100,00	100,00	80,00	120,00	120,00

La location de salle est gratuite pour les associations communales

Une attestation de responsabilité civile doit être fournie pour la location

Versement d'une caution pour la location de salle : 500€

Versement d'une caution pour le ménage : 200€ (celle-ci sera retenue en cas de problème de propreté)

Versement d'une caution pour le prêt des clés des salles communales : 50€

Salle des fêtes ou annexe : 1/2 journée (réunion familiale cause décès) habitant de la commune : gratuit

Location de mobilier				
	Tarif journée en semaine		Tarif week-end	
	table 2,20m	banc	table 2,20m	banc
Habitant de la commune	2,00	1,00	3,00	2,00

Caution : 300,00 €

Location places ponctuel	
	Prix
Droit de place hors marché	30,00
Electricité forfait journée	10,00
Electricité forfait 1/2 journée	8,00

Location place régulier (au moins 1 fois par semaine)	
	Prix
Droit de place hors marché	
Tarif mensuel	20€
Electricité	10€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs mentionnés ci-dessus.

Fait à Archigny,

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Jacky ROY

La secrétaire de séance,
Delphine BONNEAU

 



AR Prefecture

086-218600096-20260211-DL_6_2026-DE
Reçu le 12/02/2026